

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 22 mars 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 27 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ représenté par Christophe AMALRIC - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Eric LE DISSÈS.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 005-3525/18/BM

■ Attribution d'une subvention à Réseau Entreprendre Provence - Approbation d'une convention d'objectifs

MET 18/6574/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Réseau Entreprendre Provence est une association qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprise, afin de développer sur les territoires l'emploi et la compétitivité. Son objectif est de financer, mais surtout de valider et accompagner des projets à fort potentiel de création d'emplois et ce, en s'appuyant sur l'expertise d'entrepreneurs confirmés.

Depuis 2013, Réseau Entreprendre Provence c'est ainsi plus de 80 lauréats avec des projets de création, reprise ou fort développement.

Les résultats sont toujours très prometteurs : 92 % des entreprises accompagnées sont toujours en activité au terme de 3 ans, 30.000 emplois créés en 5 ans et un effet de levier des prêts d'honneur du réseau multipliés par 13.

L'offre Réseau Entreprendre ne cesse de se développer avec aujourd'hui 3 programmes complémentaires : START, BOOSTER et AMBITION CROISSANCE.

En 2018, l'association souhaite renforcer et pérenniser son ancrage territorial sur le Pays d'Aix et sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Son objectif est de labelliser une vingtaine d'entreprises des territoires.

L'association compte enfin reconduire en 2018 les manifestations organisées sur le Pays d'Aix et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile : clubs des lauréats, clubs des repreneurs, petits déjeuners, déjeuners, séminaires.

Signé le 22 Mars 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 avril 2018

Elle continuera également à participer activement aux événements locaux : Comités du Dispositif d'Amorçage de Provence, Énergies de la Victoire, Talents du Pays d'Aix, Nocturnes de la Transmission, comité du DRM Lafarge, French Tech...

Elle planifiera enfin de grandes opérations de communication, afin de diffuser son action à un maximum de porteurs de projet susceptibles de bénéficier de son accompagnement.

Afin de pouvoir continuer à œuvrer sur les Territoires concernés, Réseau Entreprendre Provence sollicite une subvention au titre de l'année 2018 à hauteur de 27 000 €.

La dépense en résultant serait imputée sur l'État Spécial de chaque Territoire concerné, qui présente les disponibilités nécessaires.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 15 mars 2018 ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile du 21 mars 2018.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La volonté de la Métropole Aix-Marseille-Provence de soutenir un certain nombre d'associations à caractère économique, qui mènent, à l'échelle de son territoire des actions pertinentes, en cohérence avec les principaux axes de sa politique de développement économique.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée à l'association Réseau Entreprendre Provence une subvention de 27 000 € au titre de l'exercice 2018, répartie ainsi :

- Territoire du Pays d'Aix : 12 000 €
- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile : 15 000 €

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs ci-annexée.

Signé le 22 Mars 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 avril 2018

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur :

- L'État Spécial de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile sur la ligne 65/6574
- L'État Spécial de territoire du Pays d'Aix sur la ligne 3A/61/65748.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Développement des entreprises,
Zones d'activités, Commerce et Artisanat

Gérard GAZAY